AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

8e. ANNEE, No. 1. MANITOBA. JEUDI, 22 JUIN, 1876.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada: on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.
Les Ateliers du METIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collége, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.
Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne 60 00

Redige par un Comite de Redaction



LE "METIS."

Jeudi, 15 Juin, 1876.

Programme de la St. Jean-Baptiste.

Le matin, à 9 heures, on se formera en procession chez le président M. LaRivière. La procession défilera par quelques-unes des rues de St. Boniface, s'arrêtera devant le Palais Archiépiscopal et escortera Sa Grâce Mgr. l'Archevêque à la Cathédrale.

Il y aura grande messe, sermon de circonstance, pain béni, quêteurs et quêteuses.

Après la messe on escortera processionnellement Mgr. Taché jusqu'à l'Archevêché où une adresse lui sera présentée par M. le président.

Alors la procession accompagnera M. le président jusqu'à sa résidence, et il y aura là quelques discours; puis on se dispersera.

Entre 2 et 3 heures p.m., pique-nique dans la Pointe, sous la touffe d'arbres qui se trouve en arrière de la résidence de M. Geo. Roy. A ce pique-nique sont invités toutes les personnes d'origine française et les amis de la Société St. Jean Baptiste: chacun apporte ce qu'il veut, sauf les boissons fortes.

Il y aura aussi au même endroit des courses à pieds de differentes sortes; courses en sac, courses à la brouette les yeux bandés, course avec sauts, ascension du poteau graissé, et divers jeux gymnastiques.

Le soir, feu d'artifice et promenade dans le jardin de l'Archevêché.

Nous annonçons avec plaisir la nouvelle de l'arrivée du R. P. Lacombe au milieu de nous après une absence de plusieurs mois. Durant son séjour en Canada, le zélé missionnaire s'est fait l'apôtre volontaire de la colonisation à Manitoba, et ses voyages aux Etats-Unis auront valu à cette province des avantages d'un prix inestimable, si la divine Providence daigne écarter de notre pays les fléaux qui le ravagent depuis si longtemps.

Nous somme heureux de voir que durant son voyage le R. P. Lacombe a retabli sa santé délabrée par tant d'années de missions et de privations de toute nature au milieu des nations sauvages. Espérons que la cause embrassée par ce vénérable prêtre continuera d'avoir ses services et son dévouement.

Le R. P. Lacombe a emmené avec lui plusieurs personnes qui ne pourront manquer d'être grandement utiles.

Les Recensements de Manitoba.

Le quatrième volume du recensement du Canada vient de paraître. C'est une compilation de tous les recensements faits dans chacune des provinces du Canada, depuis l'établissement des diverses colonies qui y ont été formées, jusqu'à nos jours. Le tout est coordonné et arrangé dans des tableaux qui montrent d'un seul coup d'œil où l'état de la population et des developpements agricoles et industriels de ces colonies aux différentes époques auxquelles ces recensements ont été faits. Cette œuvre a dû coûter un travail colossal au Dr. Taché, sous la direction duquel elle a été préparée.

Sans nous arrèter aux recensements des autres provinces, nous ferons un rélevé des données que nous trouvons sur la colonie d'Assiniboia devenue la province de Manitoba.

Il a été ~~fait~~ neuf recensements de l'établissement de la Rivière Rouge sous le gouvernement d'Assiniboia, et un sous le gouvernement de Manitoba en 1870.

Chacun de ces recensements est représenté sous quatre tableaux indiquant:

1o. L'état de la population par ménages, état de mariages, sexes;

2o La population d'après la distribution des âges:

3o. La population d'après les cultes et lieux de naissance:

4o. L'état de l'agriculture, montrant le nombre de maisons, granges, étables, la quantité de bestiaux et d'instruments àratoires.

Le premier recensement du pays a été fait en 1831.

Voici l'état de la population aux différentes époques des recensements:

Années.	Population.
1831	2,390
1834	3,356
1835	3,649
1838	3,966
1840	4,704
1843	5,143
1846	4,871
1849	5,391
1856	6,691
1870	12,228

En 1831, il y avait 460 familles, dont 262 catholiques et 198 protestantes.

En 1834, 605 familles, 355 catholiques, 250 protestantes

En 1835, 658 familles, 367 catholiques, 291 protestantes.

En 1838, 727 familles, 390 catholiques, 337 protestantes.

En 1840, 805 familles, 448 catholiques, 357 protestantes.

En 1843, 870 familles, 467 catholiques, 403 protestantes.

En 1846, 947 familles, 503 catholiques, 444 protestantes.

En 1849, 1,052 familles, 513 catholiques, 539 protestantes.

En 1856, 1,095 familles, 542 catholiques, 553 protestantes.

En 1870, il y avait 5,452 catholiques, 4,841 protestants, et 1,935 personnes dont la religion n'a pas été donnée.

En 1831, il y avait dans la colonie 375 maisons, 265 étables, 134 granges, 2,152 acres de terre en culture, 410 chevaux, 2,953 bêtes à corne, 362 cochons, 187 charrues.

En 1834, 567, maisons, 469 étables, 211 granges, 3,230 acres en culture, 630 chevaux, 5,003 bêtes à corne, 2,053 cochons, 275 charrues.

En 1835, 569 maisons, 518 étables, 218 granges, 3,504 acres en culture, 718 chevaux, 4,874 bêtes à corne, 2,025 cochons, 311 charrues.

En 1838, 641 maisons, 630 étables, 230 granges, 3,862½ acres en culture, 1,133 chevaux, 5,340 bêtes à corne, 457 moutons, 1,698 cochons, 382 charrues.

En 1840, 679 maisons, 678 étables, 255 granges, 4,041 acres en culture, 1,292 chevaux, 5,915 bêtes à corne, 1,897 moutons, 2,149 cochons, 418 charrues.

En 1843, 730 maisons, 924 étables, 295 granges, 5,003 acres en culture, 1,570 chevaux, 6,201 bêtes à corne, 3,567 moutons, 1,976 cochons, 429 charrues.

En 1846, 746 maisons, 1,137 étables, 351 granges, 5,380 acres en culture, 2,360 chevaux, 6,227 bêtes à corne, 4,223 moutons, 3,800 cochons, 464 charrues.

En 1849, 745 maisons, 1,066 étables, 365 granges, 6,392 acres en culture, 2,085 chevaux, 6,014 bêtes à corne, 3,096 moutons, 1,565 cochons, 492 charrues, 18 moulins à vent, 1 moulin à eau.

En 1856, 933 maisons, 1,191 étables, 409 granges, 8,806 acres en culture, 2,681 chevaux, 9,615 bêtes à corne, 2,245 moutons, 4,929 cochons, 590 charrues, 18 moulins à vent, 9 moulins à eau, 1 moulin à carder, 8 moulins à battre, 2 moissonneuses.

Le recensement de 1870 n'a trait qu'à la population. Il ne contient aucune donnee sur l'agriculture.

On voit que le nombre de charrettes dans le pays en 1831 était de 302; en 1834, de 608; en 1835, de 717; en 1838, de 1,199; en 1840, de 1,381; en 1843, de 1,677; en 1846, de 1,471; en 1849, de 0,918; en 1856, de 2,108.

Telles sont les statistiques de l'établissement de la Rivière Rouge depuis 1831 jusqu'à 1870.

NOUVELLES DU CANADA.

On dit que l'Hon. M. Cauchon va se retirer du cabinet et sera nommé lieutenant gouverneur de la province de Québec.

Il est aujourd'hui avéré, disent les journaux américains, que Don Carlos et sa suite sont arrivés en Amérique. On le dit en ce moment à St. Louis.

Mgr. Fabre a confirmé le 2 à l'Eglise St. Roch à Quebec, 388 enfants. Dimanche dernier, l'archevêque a administré le même sacrement à 259 enfants à l'Eglise St. Sauveur.

M. C. B. Rouleau, d'Aylmer, a reçu avis de sa nomination comme magistrat de district pour le district d'Ottawa en remplacement de M. McLeod, résignataire.

L'émigration des Islandais en Canada continue. M. Dore, le nouvel agent du gouvernement canadien à Londres, doit faire transporter plus de mille de ces émigrants à Québec dans le cours du mois de juin. Ils iront rejoindre à Manitoba la colonie d'Islandais déjà établie dans cette province.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi a célébré, le 3 mai, à l'église de St. Sulpice, de Paris, le 54e anniversaire de sa fondation. C'est le Rév. P. Matignon, S. J., qui a donné le sermon de circonstance.

La Cour Suprême s'est ouverte le 6 Juin à Ottawa à 11 heures, et la cause des brasseries est venue devant le tribunal. Le point à décider est si l'Acte de la Législature d'Ontario, 37 Vict Chap. 33, est du ressort du parlement local. Cet acte impose une licence aux brasseurs.

Le cas a été argumenté de part et d'autre.

Le supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes a séparé Ontario du reste de l'Amérique Britannique et autorisé l'établissement d'un noviciat pour cette institution à Toronto.

Le Frère Arnold est nommé supérieur de l'ordre pour Ontario. La dépêche qui nous annonce cette nouvelle, ajoute que l'on espère que dans quelques années toutes les écoles séparées de cette province seront sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'exposition des ornements sacrés confectionnés par les dames de l'Œuvre des Tabernacles, a été ouverte hier après-midi au couvent des Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Mgr. Bourget assistait à la cérémonie. Il a béni lui-même les ornements confectionnés pour les pauvres églises. Une adresse lui a été présentée par les anciennes élèves de la Congrégation

Les ornements qui sont exposés dans une des salles du couvent, sont splendides à voir.—*Minerve* du 10 juin.

Le *Mail* de Toronto, organe de Sir John A. MacDonald, condamne énergiquement les manœuvres de Sir A. T. Galt, à propos de la question religieuse. *Le Globe* les réprouve aussi de son côté. Sir Alexander va se trouver ainsi placé entre deux chaises, avec le *Witness* pour tout point d'appui. C'est ce qu'il mérite, et personne ne le prendra en pitié. Le vieux pemphlétaire a fait un *fiasco* complet, en voulant se faire du fanatisme et de l'antagonisme religieux un piedestal pour sa propre résurrection. Il a échoué devant l'esprit de bon sens et de modération de la majorité protestante.—*Minerve* du 10 juin.

Le *Moniteur Acadien* de Shédiac, N.-B., demande, à propos de la vacance créée au Sénat par la retraite de l'Hon. M. Robertson, de St. Jean, N. B., que le gouvernement choisisse en remplacement de ce monsieur un Acadien-français. Les Acadiens ne sont pas représentés au Sénat, ils ne le sont guère à la Chambre des Communes, et le *Moniteur* fait valoir leurs droits à un siége au moins au Sénat pour un des leurs.

On sait que nos compatriotes forment plus d'un quart de la population du N.-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard. Parmi les députés de l'Ile du Prince-Edouard à la Chambre des Communes d'Ottawa, il y a un acadien-français, M. Perry, dont le nom véritable est Poirier.

Le cardinal Cullen vient de publier une lettre pastorale, dans laquelle on lit:

"L'univers, en ce moment, est alarmé par les bruits qui se répandent partout, et il est à craindre que tous ces millions d'hommes en armes qui constituent une si lourde charge pour les nations, ne commencent incessamment une lutte à mort qui inondera la terre de sang humain.

"Les iniquités qui remplissent le monde, les blasphêmes, l'impiété, la licence des mœurs et la corruption universelle qui prédominent, l'opiniâtreté avec laquelle on attaque la religion, et la persistance avec laquelle on nie l'autorité du Créateur, ne nous autorisent que trop à appréhender cette plaie et bien d'autres encore".

UN EMPEREUR A MONTRÉAL.—L'empereur du Brésil qui voyage *incognito* sous le nom de duc d'Alcantara, est arrivé hier soir vers sept heures en cette ville, accompagné de l'impératrice Dona Teresa, et de sa suite composée du vicomte de Buon Retiro, de l'amiral de Lamare, de quelques autres personnages, et de cinq dames de la cour du Brésil. Le cortége impérial s'est aussitôt rendu au St. Lawrence Hall en fiacre, et vers 8½ hrs., Don Pedro suivi de deux personnes de sa suite a pris une voiture qui l'a conduit à l'Académie de Musique où l'on donnait pour la deuxième fois la pièce de Daily, *Picque*, au milieu d'un nombreux et brillant auditoire, attiré par l'annonce de la présence au théâtre de Sa Majesté Don Pedro.

On lit dans le *Monde* de Paris:

Nos lecteurs n'apprendront pas sans un sentiment d'émotion et de sainte joie le martyre de trois missionnaires des missions d'Alger qui viennent d'être décapités pour la foi, sur les frontières du Soudan occidental, en se rendant à Tombouctou, où ils allaient, les premiers, porter la foi, envoyés par le Saint-Siége apostolique. Ces trois missionnaires étaient partis d'Alger au commencement du mois de décembre. C'étaient le R. P. Philippe Ménoret, du diocèse de Nantes, âgé de 26 ans; le R. P. Marie-Alfred Paulmier, du diocèse de Paris, âgé de 30 ans; le R. P. Pierre Bouchand, du diocèse de Lyon, âgé de 28 ans. Ils ont été massacrés par les Thouaregs noirs ou Isghers, les plus barbares de tous, qui leur ont tranché la tête. Les

trois héroïques Pères étaient allés à la mort en chantant le *Te Deum*. Ils se sont agenouillés l'un près de l'autre pour recevoir la mort.

C'est à la fin du mois de janvier qu'ils ont été martyrisés ; mais la nouvelle n'en est parvenue à Alger que dans ces derniers jours, à cause de la grande distance qui sépare le Soudan des terres françaises.

—

Une dépêche nous apprend que Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, qui assistait, le 3 juin, à la lecture de Sir A. T. Galt, a prononcé, le 1er dimanche suivant, dans la cathédrale St. Michel, un sermon en réponse à cette lecture. Sa Grandeur a déclaré que le lecteur avait dit peu de chose sur les rapports qui existent entre l'Eglise et l'Etat, mais qu'il lui avait prodigué les insultes à l'Eglise catholique. Le vénérable prélat a défendu vigoureusement les catholiques du Bas-Canada et s'est plaint de la haine que les protestants d'Ontario montrent envers ceux qui appartiennent à l'Eglise de Rome. Il a dit : "On fait beaucoup de bruit, on parle beaucoup à propos de l'autorité temporelle ; on dit hautement que nous n'avons qu'un seul souverain. Oui, nous n'avons qu'un seul souverain, la Reine Victoria, mais nous avons notre Dieu et notre foi, et ceux qui parlent de liberté temporelle et de despotisme ecclésiastique, parlent contre Dieu et son Eglise. Tout ce que l'on entend par liberté de conscience, n'est pas de la liberté, mais de la licence. De telles attaques ne peuvent faire de mal à l'Eglise. Les autres églises ont été fondées par des hommes et portent les noms de leurs fondateurs, mais notre Eglise a été fondée par Jésus Christ."

Après avoir dit que le sermon qu'il prononçait, n'était pas une tirade contre les protestants, Sa Grandeur a parlé des rapports qui doivent exister entre l'Eglise et l'Etat.

—

Le Révérend Père Lacombe est parti hier matin pour retourner à Manitoba. Il s'en va rejoindre ceux des nôtres qui se sont dirigés ce printemps vers les terres du Nord Ouest. Nous apprenons avec plaisir que ce missionnaire et ce dévoué propagateur de la colonisation a refait sa santé pendant son séjour au milieu de nous, et cela malgré ses nombreuses occupations. Nous espérons que bientôt il reviendra continuer l'œuvre si belle et si patriotique qu'il a commencée. En attendant, nous avons l'assurance que les amis et le comité de colonisation feront tout en leur pouvoir pour encourager et faire grandir ce qui a été semé avec tant de succès. Mercredi soir, le comité s'assemblait chez M. Alfred LaRocque, le Président, pour souhaiter un heureux voyage au Père Lacombe et s'entendre avec lui pour les rapports entre le comité de colonisation de Manitoba et celui de Montréal. Dorénavant les personnes qui désireraient avoir des renseignements sur l'émigration devront s'adresser à M. Coutu, marchand d'ornements d'église, sur la rue Notre-Dame. Ce monsieur est le secrétaire du comité et se fera un plaisir de donner toutes les informations à ceux qui s'adresseront à lui.

Nous somme aussi heureux d'apprendre que le Père Lacombe emmène avec lui quelques filles dévouées qui veulent bien consacrer leur vie et leurs capacités pour secourir les missionnaires ; les unes comme maitresses d'école et les autres comme ménagères et gardiennes dans les résidences des [illegible] Il n'y a que quelques jours, le Père avait procuré 6 de ces bonnes personnes aux Révérendes Sœurs Grises pour les missions du Nord-Ouest.

Bon voyage au Révérend Père et à tous ceux qui l'accompagnent ! *Minerve* du 10 Juin.

LETTRE DU NORD-OUEST.

Saskatchiwan, 21 *Février*, 1876.

A M. Notoyapikowan,

Au bureau du *Métis*, St. Boniface.

Mon cher Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir, sur plusieurs numéros du *Métis* qui me sont parvenus, vos études sur les sauvages de la Saskatchiwan. Je crains bien que les plans que vous proposez pour la conservation de ces pauvres indiens ne soient pas goûtés, par ceux là du moins qui pourraient les mettre à exécution. Quoiqu'il en soit, j'aime ces articles parce qu'ils me prouvent que vous aimez les sauvages, ces pauvres déshérités de la nature, comme vous les appelez avec tant de raison. Il est si rare de trouver quelqu'un qui les aime véritablement ! Mais vous ne parlez que des sauvages des prairies : vous ne dites rien de ceux de l'extrême nord qui sont pourtant eux aussi bien dignes d'intérêt. Croyez-le bien, leur éloignement et le pays sans avenir qu'ils habitent, ne les mettent pas entièrement à l'abri des abus de la civilisation, de la cupidité surtout ; déjà ils en souffrent et bientôt ils auront eux aussi disparu de ce monde, si notre gouvernement ne s'en préoccupe pas.

Les districts de la Rivière-aux-Anglais, d'Athabaskaw, de McKenzie et plusieurs autres sans doute, ne pourront jamais être colonisés ; ils sont pourtant habités par des sauvages de mœurs douces, comparés à ceux des prairies, et au moins aussi susceptibles qu'eux d'une certaine civilisation que la religion seule peut leur procurer. Mais si on les abandonne sans protection à la cupidité de tout commerçant quel qu'il soit, adieu toute espérance de les christianiser et de les civiliser, adieu bientôt les sauvages eux-mêmes, ils auront disparu. On m'accusera de m'opposer à la liberté des sauvages et à la liberté du commerce. Plus que personne j'aime la vraie liberté, mais je ne l'aime qu'autant qu'elle peut être utile ; et pour ceux à qui elle peut nuire, je voudrais la remplacer par une sage tutelle, une bienveillante protection.

Jusqu'à présent les commerçants libres ont été on peut dire assez rares dans le nord, et cependant ils ont été pour les sauvages d'une influence vraiment pernicieuse. Si ceux qui les ont précédés n'ont pas toujours été exempts de reproches, cependant le monopole qu'ils exerçaient était moins immoral, moins nuisible aux sauvages que ces rivalités qui existent aujourd'hui.

Ces différents traiteurs qui aujourd'hui se poursuivent et se disputent les fourrures des sauvages, ont plus que ces derniers sans doute l'idée de la justice, mais une fois qu'ils n'ont plus la publicité et surtout la police à redouter, ils ne font plus guère usage de ces précieuses notions. Un commerçant rencontre un sauvage qui a des fourrures ; il les lui demande, bien-entendu. Je ne puis pas te les donner, répond le sauvage, je les dois, elles m'ont déjà été payées avec beaucoup d'autres que je n'ai pas. S'il est chrétien il ajoutera : je ferais un péché en te les donnant parce qu'elles ne m'appartiennent plus et le père me grondera. Notre savant monsieur ne manque pas d'arguments auxquels le pauvre sauvage ne pourra répondre ; il le plaindra de tout son cœur d'être ainsi *victime de la tyrannie des prêtres ; ce n'est pas leur affaire*, dira-t-il de se mêler ainsi du commerce, de favoriser tel ou tel contre vous et contre moi : qu'ils vous montrent à prier, à chanter des cantiques et ne se mêlent pas de votre commerce. Sans se mêler de la traite, le missionnaire doit nécessairement enseigner la justice et la faire respecter, et ce dont le commerçant lésé ne se plaindra jamais assurément. Notre commerçant continuant à faire le *catéchisme* au sauvage, lui prouvera que son antagoniste l'a volé en ne payant pas ses fourrures moitié de leur valeur, il offrira, lui de les payer d'une manière plus équitable, en les volant à son tour, d'une façon différente.

Ces différents commerçants avec leurs nombreux employés ont besoin eux aussi de manger pour vivre et pour leur nombreux voyages, il leur faut des provisions spéciales qu'ils poursuivent parfois avec autant de zèle que les pelleteries. Plus qu'à la prairie peut-être la conséquence de ce commerce se fait déjà sentir : l'orignal est devenu extrêmement rare ; cet autre animal que nous appelons le caribou des terres n'est pas plus commun ; la pêche même fait défaut à certaines places, si bien que maintenant beaucoup de Montagnais sont forcés d'abandonner leur pays de chasse et à se retirer presque avec les Esquimaux où le caribou est encore abondant. Il y a 15 ans, ces sauvages étaient encore nombreux le long de la Rivière aux Castors et au Lac Vert : à part quelques familles fixées au Lac Froid, on n'en voit plus dans ces parages. Pour ma part, bien que je passe assez souvent par là, je n'en ai plus vu au moins depuis dix ans. Avant de consentir à s'exiler ainsi les pauvres sauvages subissent bien des jeûnes ; s'ils n'en meurent pas, ils en souffrent pourtant et les maladies qui les déciment en sont peut-être la conséquence. Le sauvage est forcé aujourd'hui de travailler beaucoup plus qu'autrefois pour vivre, nourrir sa famille et surtout faire des provisions qu'il vendra avec avantage. Les fatigues qu'il éprouve et les imprudences qu'il commet ensuite occasionnent bien des maladies et souvent la mort. Demandez aux missionnaires de l'Ile à la Crosse, au Lac Caribou et d'ailleurs, combien de chasseurs meurent entre 25 et 35 ans ; c'est à n'y pas croire. J'ai remarqué il y a quelques années à l'Ile à la Crosse, que nous trouvions au moins six veuves pour un veuf.

Mais me direz-vous, quels remèdes voulez-vous qu'un gouvernement apporte à tant de maux ? Il me semble que Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de St. Boniface, indique le remède dans un de ses ouvrages que je n'ai pas sous les yeux. Si je m'en souviens, il dit que dans les pays exclusivement sauvages, la traite des fourrures devrait être permise seulement à une compagnie, régie par des lois sages, favorables aux sauvages, consciencieusement observées, grâce à une surveillance rigoureuse. C'est suivant moi le seul moyen de retarder, peut-être d'empêcher la destruction des pauvres sauvages. Une compagnie sagement régie et n'ayant point à redouter l'opposition serait intéressée à la conservation des sauvages, elle veillerait à ce que les animaux dont ils se nourrissent ne fussent pas détruits sur une trop grande échelle et pour ne pas consommer elle-même trop de provisions, elle devrait avoir d'autres moyens de transports. Une compagnie ayant ainsi le monopole du commerce, ferait assez de profits pour qu'elle fût obligée à supporter certaines charges des sauvages, à aider au besoin, le vieillard, l'infirme, l'idiot et l'orphelin. Vous vous figurez assez dans quel état de misère et d'abandon sont ces pauvres êtres qu'il faut supporter pour le présent et de qui on ne peut espérer aucun service pour l'avenir. Le gouvernement en imposant à une compagnie des lois aussi sages que justes, devrait aussi en faire quelques-unes propres à civiliser les sauvages, leur faire par exemple respecter les saintes lois du mariage, punir et empêcher la polygamie et le divorce, protéger la femme contre la brutalité de certains maris et aussi punir ceux qui abandonnent leurs malades et leurs vieillards avant la mort bien et dûment constatée, etc. Je crois que parmi les différentes tribus montagnaises une loi punissant le meurtre n'aurait pas souvent son application. Je ne donne pas, mon cher monsieur, mes plans comme étant les meilleurs, votre expérience pourrait je pense en trouver d'autres qui vaudraient les miens et mieux peut-être. Ce qui est certain, c'est que le mal existe et grandit chaque jour, et qu'il est plus que temps d'y porter remède.

Excusez la longueur de ma lettre, mon cher monsieur et croyez moi votre tout dévoué serviteur,

UN VOYAGEUR DU NORD.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Mardi, Juin 13.

La cause de Inglis vs. La Corporation de Winnipeg se termine par un verdict de $414 en faveur du demandeur.

Mercredi, 14 Juin.

Le Juge en Chef est sur le Banc

Daniel Woolner subit son procès pour vol d'une paire de bottes. Il est acquitté.

La Cour procède à l'audition de la cause civile de Lyster Hayward vs. W. Kenny, propriétaire du *Free Press*. Hayward poursuit le propriétaire du *Free Press* pour libelle et demande $10,000 de dommage. Le *Free Press* avait accusé Hayward de faux.

Le jury rapporte un verdict en faveur du demandeur pour 25 centins.

Jeudi, 15 Juin.

La cause de Slater contre David Taylor, pour séduction, occupe la Cour tout le jour. Elle se termine par un verdict de $1,000 de dommages en faveur du demandeur, père de la jeune fille séduite.

Vendredi, 16 Juin.

Un juré est assermenté dans la cause de Seitch contre Mair *et al*. Verdict pour la demanderesse.

Cette cause termine la liste des procès civils inscrits pour intruction devant un jury. Les petits jurys sont avertis que leurs services ne seront requis que lundi, 19 courant, pour le procès des américains accusés du massacre de la Montagne Cyprès.

Samedi, 17 Juin.

La Cour s'ouvre à 11 heures. Les trois Juges sont sur le Banc. La Cour siége *in Banco* pour l'audition des questions de droit, motions pour nouveaux procès, etc.

Deux ou trois questions sont soumises et discutées.

Les jugements doivent être rendus samedi, le 8 juillet.

Lundi, 19 Juin.

Le juge en chef sur le Banc.

Les prisonniers Hughes, Bell et Voyle, accusés du meurtre des Indiens à la Montagne du Cyprès, sont mis à la barre pour subir leur procès.

MM. Walker et Cornish occupent pour la poursuite.

M. Biggs, pour la défense.

M. Biggs fait motion pour la remise du procès jusqu'à un terme subséquent qui puisse permettre à la défense de faire venir des témoins de Montana, ou jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures entre les gouvernements des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Canada, permettant de prendre par commission les témoignages de ces témoins. Un long affidavit du Consul Américain Taylor, à l'appui de la motion, est lu et présenté à la Cour.

Son Honneur déclare qu'il ne peut accorder la motion. La défense a eu neuf mois pour faire venir ses témoins ; rien n'indique que ces témoins pourront être amenés à une date rapprochée ou même éloignée. Quant à prendre leurs témoignages par commission, il n'y a aucune loi qui autorise cette pratique, et il n'y a aucune probabilité qu'une telle loi sera passée. La Cour est obligée de faire le procès.

M. Biggs fait motion pour que chacun des trois prisonniers ait un procès séparé.

Le Juge dit qu'il n'est pas pour écouter et repasser trois fois les longs témoignages de cette cause qui va probablement durer au moins une semaine, lorsqu'il ne voit en cela aucun bénéfice pour les prisonniers eux mêmes.

Alors un jury est assermenté et M. Walker ouvre la cause.

Le témoin Abel Farwell est examiné ; son témoignage occupe la Cour jusqu'à mardi à midi.

Il y a cinq ou six autres témoins, les uns blancs, les autres sauvages.

Association St. Jean-Baptiste

Il y aura vendredi soir (demain), à sept heures réunion finale des Comités de l'Association chez M. le Président.

R. SICOTTE,
Sec Arch.

Nouvelles D'Europe.

(*Résumé Télégraphique.*)

Londres, 31.—Une dépêche spéciale de Seville au *Times* dit que le bill ministériel abolissant le suffrage universel, y est très impopulaire. Les pluies ont detruit les sauterelles et les céréales promettent un rendement sans précédent.

—

Londres, 31.—Sur demande du gouvernement à cet effet, Winslow a été ce jour renvoyé en prison indéfiniment. Les membres de la légation américaine ici pensent qu'il sera livré, mais il ne disent pas posséder aucun nouveau fait à l'appui de cette opinion.

—

Vienne, 31.—La "correspondance politique" publie des télégrammes de Constantinople, disant que la déposition d'Abdul Aziz n'a pas été effectuée par suite d'une révolution populaire ni d'une intrigue de palais, mais par les ministres du cabinet.

Les choses ont été poussées à l'extrême à cause du refus absolu du Sultan d'avancer de l'argent sur sa cassette particulière au trésor épuisé de la guerre.

Là dessus le sultan fut informé que le peuple était mécontent de son administration, et il fut en conséquence déposé. Lui et sa mère furent aussitôt après conduits forcément au palais de Topkapao.

—

Une dépêche de Berlin du 1er juin, au *Times* dit qu'à la suite de la nomination du nouveau sultan, la Serbie

est décidée à se rémuuir contre une attaque qu'elle considère comme imminente. Le gouvernement serbe a lancé mardi un décrét ordonnant la fermeture de toutes les écoles et même des cours, durant la guerre qui se prépare. Le prince Milan sera le général en chef. Les différentes divisions de l'armée de Serbie ont été confiées au commandement d'officiers russes qui sont déjà arrivés à Belgrade.

La même dépêche dit que l'Allemagne regarde un conflit entre la Turquie et la Serbie comme imminent et que la Russie, voyant sa politique déjouée par le parti national, veut pousser le dénouement de l'affaire de Salonique.

On dit que le nouveau gouvernement a fait savoir à l'Angleterre qu'il était déterminé à maintenir l'intégrité de l'Empire, et que cette puissance l'avait approuvé.

—

Londres, 1er—Ce soir, à la Chambre des Communes, M. Disraëli a dit, en reponse à une interpellation du marquis d'Harlington, qu'il avait reçu une dépêche de Constantinople annonçant que tout était tranquille et que les musulmans paraissaient satisfaits.

Le premier ministre ajouta : "Le memorandum de Berlin n'a pas encore été soumis à la Porte, et je puis espérer qu'il ne sera pas nécessaire de le lui présenter On ne peut nier que l'état des affaires ne soit critique dans cette partie du monde ; le gouvernement a pris les mesures qu'il a cru nécessaire d'adopter, pour maintenir les intérêts de l'Angleterre, sans s'écarter du programme qu'il s'est déjà tracé. Je dois déclarer, au nom du gouvernement anglais que dans son opinion le maintien de la paix sera favorable aux intérêts de ce pays, et que la meilleure manière de soutenir l'honneur du pavillon anglais est de travailler dans ce but."

—

Paris, 1er—Grand nombre de bâtiments de guerre sont réunis ; ils n'attendent que les ordres du gouvernement pour faire voile pour l'Orient.

—

Madrid, 1er—7,000 soldats sont partis aujourd'hui pour Cuba.

—

Londres, 2—Une dépêche spéciale au *Daily News* en date d'hier, et venant de Guirgero, en Valachie, dit qu'on rapporte qu'un massacre de chrétiens a eu lieu à Trébizonde.

On a empêché que les détails en fussent connus à Constantinople.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Paris dit que c'est maintenant un fait établi que la Porte consent à négocier avec les insurgés durant un armistice à condition que l'Autriche n'occupera pas l'Herzégovine ni la Bosnie.

—

Versailles, 2—A la chambre des députés hier, les élections du prince Napoléon et du comte de Casabianca, bonapartistes, ont été confirmées sans discussion.

Le projet de la loi sur l'éducation universitaire, pour rendre à l'Etat le droit d'accorder les dégrés, a été pris en considération et il s'en est suivi un violent débat.

Des discours ont été faits par MM. de Cassagnac, de Castellane et de Lacachefoucauld Bisaccia. Il y a eu des récriminations et beaucoup de tumulte.

—

Londres, 2—On a commence du côté de la rive française, les travaux préliminaires de la construction du tunnel sous marin, devant réunir la France à l'Angleterre. Si les premiers essais montrent que l'entreprise est possible, les travaux seront continués.

—

Raguse, 2.—La proclamation impériale a été lue hier à Constantinople ; elle déclare que le cabinet demeurera en office, que le Sultan accorde 1,500,000 francs de sa liste civile pour les besoins de l'Etat, et abandonne les revenues particuliers de la couronne.

La proclamation recommande l'établissement de l'équilibre du budget, l'amélioration immédiate de l'instruction publique, la réorganisation du ministère de la justice et du Conseil d'Etat, et engage les ministres à discuter une forme de gouvernement convenable à tous les sujets sans distinction, de manière à assurer la liberté de tous les individus.

La proclamation impériale exprime aussi l'espoir que les liens d'amitié entre la Turquie et les puissances étrangères deviendront plus étroits

Elle conclut en annonçant formellement que Murad est monté sur le trône par la grâce de Dieu et la volonté du peuple.

Cette proclamation a été reçue avec des réjouissances publiques.

—

Un télégramme spécial de Londres au *Herald* du 4, dit que le prince et la princesse de Roumanie, et le prince Milan de Serbie, se proposant d'émaner une déclaration conjointe d'indépendance à cause de l'accession irrégulière du sultan actuel au trône impérial.

Le prince du Montenegro attend seulement l'action des autres provinces slaves.

Dans la Serbie, les écoles et collèges vont être fermés.

—

Londres, 4—Le *Times* d'hier publie une dépêche datée de Berlin, le 3, et disant qu'il paraît que les puissances ont suspendu toute action relativement au memorandum de Berlin pour quelques jours, afin de permettre au nouveau gouvernement de la Turquie de faire connaître pleinement sa politique, et s'il est en état de se maintenir tel qu'il est.

—

Londres, 4—Un concours de tir a eu lieu hier à Dundalk entre les tireurs irlandais pour le choix de ceux qui devront prendre part aux exercices de tir du centenaire à Philadelphie.

—

Londre 5—Les dépêches venant d'Alexandrie, Berlin, Vienne, Rome et Paris sont de plus en plus alarmantes.

Murad Effendi, le nouveau sultan, est un vieil ennemi du vice roi d'Egypte. La Serbie refuse de reconnaître le nouveau Sultan. Gortschakoff est très irrité de la tournure que prennent les affaires, et il attribue la révolution à l'intervention de l'Angleterre.

La *Nouvelle Presse Libre* de Vienne, demande une aliance entre l'Angleterre et l'Autriche.

Une dépêche au *Times* dit que la rumeur que l'Angleterre fournissait des armes aux Turcs, a crée beaucoup d'indignation en Servie et à Monténégro.

—

Londres, 5.—Le *Mark Lane Express*, dans sa revue des céréales, parlant de la possibilité d'un conflit européen, dit que si cet événement fatal arrivait, il se produirait sans doute un changement considerable dans les prix du marché, si l'on considère qu'il y a rareté sur les marchés européens et qu'on est obligé de s'adresser aux Etats-Unis qui ont un excès de production.

—

Constantinople, 5.—On annonce officiellement qu'un rapport fait et signé par dix-neuf médecins de nationalités différentes attribue la mort d'Abdul Aziz à un suicide Il s'est coupé l'artère du bras gauche avec des ciseaux, et s'est également tranché les veines du bras droit.

Tout les ministres ont assisté aux funérailles de l'ex-sultan.

La porte a donné avis officiel aux ambassadeurs étrangers de l'accession au trône de Mourad Effendi et a demandé qu'il fût reconnu.

—

Paris, 5.—Il n'est pas certain que toutes les puissances reconnaissent Mourad.

—

Londres, 6—Le correspondant berlinois du *Times* dit qu'à en juger par les opinions qu'expriment les adhérents du gouvernement autrichien, on peut conclure que le comte Andrassy songe à la possibilité d'abandonner la Russie et d'adopter les vues de l'Angleterre sur la question d'Orient.

Le *Ruski Mir*, organe du parti slave de St. Petersbourg, regarde déjà la guerre comme imminente, et commence à discuter en quels lieux les Autrichiens seront probablement concentrés pour résister aux attaques de la Russie.

Un tel article étant publié avec impunité, devient un grave sujet de réflexion.

—

Londres, 6.—Une dépêche spéciale de Paris au *Times* dit que la Russi a convenu samedi de reconnaître Murad Effendi, le nouveau sultan de Turquie.

—

Berlin, 6—En conséquence du jugement d'une cour de Brême, le chancelier Bismark a émané un avis prohibant pour deux années la circulation en Allemagne du *Nordameirka*, l'édition hebdomadaire du *Volksblatt* de Philadelphie.

—

Londres, 7.—Une dépêche de Vienne dit qu'en conséquence des remontrances faites par les puissances européenne, tout danger d'une rupture de la paix par la Serbie se trouve écartée pour le présent.

Un télégramme de Constantinople rapporte que des bons turcs au montant de huit millions de livres turques, ont été trouvés dans le trésor du dernier sultant et livrés au ministre des finances. Ces bons ne seront pas mis en circulation.

—

Madrid, 7—Une dépêche dit que le ministre de la guerre a lu aujourd'hui à la Chambre un projet de loi fixant à 100,000 hommes la force de l'armée permanente.

—

Paris, 7.—*L'Estafette* rapporte que l'armée russe marche à la frontière et que quand elle arrivera à Pruth, les Serbes commenceront les hostilités.

On dit que les Serbes maintenant sous les armes sont au nombre de 75,000 hommes, suivant les évaluations les plus basses.

—

On mande de Londres que les dernières dépêches d'Alexandrie, de Berlin, de Vienne, de Rome et de Paris sont alarmantes.

Murad Effendi, le nouveau sultan est un ancien ennemi du Khédive d'Egypte.

La Serbie ne veut pas reconnaître le nouveau sultan.

Gortschakoff est irrité de la tournure de la question d'Orient, et attribue la revolution à l'intervention de l'Angleterre.

On mande de Vienne que l'Angleterre a dit dernièrement que la guerre fait contre les habitants de la Serbie et du Monténégro, devait être considérée comme une rupture de la paix européenne commise par l'Europe.

Le *Neue Freie Presse*, de Vienne, parle en faveur d'une alliance entre l'Angleterre et l'Autriche.

—

Versailles, 7.—La chambre des députés a adopté aujourd'hui le bill de l'éducation universitaire qui donne à l'état le droit exclusif de conférer les dégrés.

—

Paris, 7.—Les funérailles de M. Moulin, le consul de France qui a été assassiné pendant les troubles de Salonique, ont eu lieu aujourd'hui. L'enterrement s'est fait aux frais de l'Etat. Le défunt a reçu les honneurs militaires. Le duc de Cazes et des députations des deux chambres assistaient à ses funérailles.

Le comte de Paris est parti pour l'Angleterre pour ramener les restes de Louis Philippe, de la Reine Amélie, de la duchesse d'Aumale et du duc de Condé. Les restes arriveront jeudi à Honfleur et arriveront à Evreux vendredi, où ils seront enterrés dans la chapelle construite par Louis Philippe. Cette translation aura un caractère exclusive ment privé.

—

Londres, 7—Le correspondant du *Telegraph* à Paris lui annonce que le grand duc Michel de Russie, est arrivé en cette ville.

Le *Soir* dit qu'on attache une grande importance politique à cette visite, qui montre que la France a reconquis son influence dans les conseils de l'Europe.

—

Londres, 8.—On rapporte que la Serbie a fait une déclaration d'indépendance, et que l'armée Serbe a traversé la frontière turque.

L'excitation est intense.

—

Vienne, 8.—Un télégramme de Belgrade annonce que le gouvernement Serbe a déclaré qu'il suivrait la recommandation faite par la Russie d'entrer en hostilité ouverte contre la Turquie.

—

Parti de Montréal le 8 juin courant, le Rév. P. Lacombe est arrivé ici le 16. A son passage à St. Paul il a obtenu pour lui et ses compagnons de M. N. W. Kittson, le privilége gratis des repas à bord du vapeur de la R. Rouge, ainsi que le transport sans payer de ses bagages ou *pièces*.

Voici les noms des personnes venues en même temps que le Rév. Père :

Demoiselles Marguerite Corbeille Sault au Récollet ; Célestine Carrière, de Pointe Lévis ; Philomène Allard, de Trois-Rivières ; Philomène Météyer, des Trois-Pistoles ; Adèle Veilleux, de la Beauce ; M. Augustin Levêque, bon ouvrier, et sa dame, recommandée comme maîtresse d'école, sont egalement venus avec le R. P. Lacombe.

NOUVELLES LOCALES.

— Nous attirons l'attention sur notre lettre du Nord-Ouest.

— Les grains ont une belle apparence dans tout le Canada.

— La nouvelle de la retraite de Mgr. de Montréal est contredite.

— Réunion demain soir des comités de l'Association St. Jean-Baptiste chez son président.

— Notre ami M. A. Kittson, a acheté le magasin de M. Fr. Gingras a Winnipeg.

— Le procès des américains de la montagne de cyprès est commencé de mardi. Le jury est tout anglais.

— M. J. Grant, arpentenr, est mort subitement à St. Norbert vendredi dernier.

— Le Gouverneur Général Lord Dufferin doit visiter la Colombie Anglaise cet été. Il passe par San Francisco.

—A cause du vent violent qui souflait du nord-est, il n'y a pas eu de procession du Très-Saint Sacrement dimanche dernier.

— La Société de Colonisation a décidé d'appeler Cantons Taché et Letellier les deux townships canadiens de la Rivière au Marais.

— Que toute personne d'origine française se fasse un devoir d'assister à la célébration de la St. Jean Baptiste, lundi prochain.

— La livraison de Juin du *Foyer Canadien* vient d'arriver par la poste. Excellent receuil, très encouragé et le mérite.

— Le 12 courant était la date de l'élection Pie IX, les drapeaux flottaient sur plusieurs maisons de St. Boniface.

— M. Elie Tassé, surintendant des Ecoles Catholiques, est parti ce matin pour la Baie St. Paul en visite d'écoles.

— *L'Alpha* est arrivé lundi dernier avec un chargement de 650 tonneaux de rails de chemin de fer.

— Le Revd. Messire Giroux, curé de la Pointe de Chênes était à l'archevéché au commencement de cette semaine.

—On rapporte qu'il y a eu un nouvel incendie à Québec dans lequel une partie de la ville serait devenue la proie des flammes.

— Il y a beaucoup de traiteurs et d'hivernants d'arrivés ; on dit les retours très-bons, mais les prix offerts assez faibles.

— Mardi soir, la bande de musique des élèves a joué sur le balcon du collége. Tout le monde admire l'exécution de ces jeunes gens.

— Dorénavant le *Minnesota* quittera Winnipeg tous les lundis à 6. p. m ; l'*International* les mercredis, et le *Manitoba* les vendredis à la même heure.

— La perception des droits de douane pour la province de Manitoba pendant le mois dernier s'élève à $90,000, et la valeur des importations à plus de $700,000.

— Hayes est le candidat républicain nommé à Cincinati pour la Présidence des Etats-Unis. C'est un homme assez médiocre et qui continuera le rôle des Lincoln et des Grant.

— Il fait depuis quelques jours un temps superbe, et les grains ont une apparence des plus magnifiques. C'est le temps pour les fidèles de s'unir pour demander à l'Eglise des prières pour la bénédiction des biens de la terre.

— On annonce la mort du Dr Bird, arrivée la semaine dernière en Angleterre. Le Dr. Bird était membre de la Législature de Manitoba, dont il a été le second Orateur. Il représentait la division électorale de St. Paul.

—Nous prions nos abonnés de se rappeler qu'ils ont à payer leur abonnement. Un relevé des livres de l'établissement d'imprimerie du *Métis* accuse une perte de $500 par année sur le journal seul. On conviendra que c'est un sacrifice assez considérable.

—On répare en ce moment la clôture d'enceinte de l'Eglise à St. Boniface. S'il nous en souvient, un comité s'était organisé après le Jubilé pour élever un monument modeste en mémoire de ce saint temps: qu'est devenu ce beau mouvement?

—Dimanche matin, à dix milles de Fisher's Landing, sur la rivière du Lac Rouge il y a eu collision entre l'*International* et le *Manitoba*. Ce dernier vapeur a eu des dommages, mais rien de bien sérieux.

—Il continue de nous arriver des canadiens soit du Bas-Canada, soit des Etats-Unis. Lundi soir le *Minnesota* avait à son bord deux delegués de la Baie Verte (Green Bay), Wisconsin, MM. Denault et Loiselle. Si leur rapport est favorable, on peut s'attendre à un bon renfort de ce côté-là.

—L'Hon. M. Charles Nolin, de la grande Pointe de Chêne, a une ferme à louer à cet endroit.

Nous conseillons à nos canadiens de ne point se presser d'acheter; ils trouveront dans toutes nos paroisses soit des fermes à louer soit d'excellentes terres à acheter.

—Le Révérend Père Lacombe est arrivé du Canada vendredi dernier avec un certain nombre de filles qui se dévouent au service des missions, ou à l'enseignement. Une famille est aussi venue dans le même temps.

—Il y aura procession le matin, grande messe solennelle et adresse à Mgr. l'Archevêque, puis dans l'après-midi, pique-nique dans la Pointe, jeux, courses, etc., et le soir concert-promenade et feux d'artifice. Tel est le programme du jour de la St. Jean Baptiste, lundi prochain.

—Le gouvernement local vient de faire imprimer en une seul brochure tous les actes relatifs à la charge de gardien d'Enclos. C'était un besoin qui se fesait généralement sentir. Quand fera-t-on imprimer ensemble les lois d'Education si nécessaires à consulter pour la gouverne des écoles par les Commissaires.

—Le Rev. Père Leduc O. M. I. Missionnaire du Lac Labiche est arrivé ici mercredi dernier, par la voie du Saskatchewan et du Lac Winnipeg, accompagné du Rév. P. Brunet, de St. Albert. Nous regrettons d'apprendre que le Rév. P. Leduc est souffrant d'un rhumatisme enflamatoire qu'il a contracté dans son voyage.

—La *Revue Canadienne*, livraison de mai, publie un travail de M. E. Lareau sur *la Féodalité en Canada* dont la conclusion passe brusquement condamnation sur toute la politique coloniale de la France monarchique. Cette opinion de la *Revue Canadienne* exprimée d'une façon aussi tranchante nous semble pour le moins risquée, surtout si on la met en regard du texte des chartes accordées par les Rois de France aux découvreurs et colonisateurs du Canada. Le Père Charlevoix et feu Messire Faillon entr'autres pensent bien différemment de M. Lareau

—Un triste accident est venu jeter l'effroi dans St. Boniface hier après-midi. Au moment où un des engagés de l'Archevêché, Jos. Fortin, ramenait à l'enclos pour la nuit un troupeau assez nombreux de bêtes à cornes et traversait la petite rivière La Seine, une des vaches s'écarta des autres. Fortin qui était à cheval, se dirigea de ce côté, mais sa monture s'engagea dans la vase, et tous deux tombèrent en se débattant dans une écarre de la rivière qui mesure au moins dix pieds de profondeur à cet endroit.

On pense que le cheval tenu à la bride par Fortin frappa plusieurs fois ce dernier en se débattant. Une femme qui passait le pont à ce moment lui cria de lâcher le cheval; Fortin obéit, mais il plongea aussitôt. Il vint ressourdre tout près du pont; la femme lui tendit son châle; Fortin la regarda fixément. Il n'avait que la face hors de l'eau. Le pauvre malheureux n'eut point la force de tendre la main, ou peut-être avait-il déjà perdu connaissance. Toujours est-il qu'il disparut à l'instant pour la dernière fois.

L'alarme fut donnée, et les recherches les plus actives s'organisérent aussitôt pour repêcher le noyé. Mgr. l'Archevêque se rendit sur les lieux afin de porter secours s'il en était temps encore. Le cadavre fut bientôt retrouvé et ramené sur la berge de la rivière, et on envoya aussitôt quérir le Coroner Benson.

L'enquête qui eut lieu sur le champ se termina par un verdict d'accord avec les faits ci dessus.

Le corps fut ensuite transporté à l'Archevêché, et le service a été chanté ce matin à 10 heures.

Fortin venait du Haut-Canada n'était pas marié, et on ne lui connait pas de parents dans le pays.

Dans une soirée, une maitre de maison voit arriver son domestique portant sur un plateau douzes verres dont six vides.

"Pourquoi ces verres vides?

—Mais monsieur, c'est pour les personnes qui ne boivent pas.

*

Un peintre, ayant à représenter le passage de la mer Rouge, ne peignit que la mer; on lui demanda:

—Où sont les Hébreux?

—Ils sont passés.

—Et les Egyptiens?

—Eh! mais ils sont noyés.

LA COMPAGNIE DES PARATONNERRES.

(CABLE LIGHTNING ROD Co) DE ST. CLOUD.

Est maintenant prête à poser des paratonnerres sous le plus court avis.

Son approvisionnement de tiges, etc., est supérieure à aucune autre dans la Province. Une pratique de 29 ans dans cette branche d'affaires prouve la satisfaction qu'elle a donnée au public en général.

Depot de $1,000 de caution.

N. VAN LOON,
Agent Général, St. Cloud

LEON DUPONT,
Agent Spécial, Winnipeg.

St. Boniface, 22 Juin, 1876. j-n-o

Agence Canadienne

On Demande quelques droits de Metis

SCRIP.

A. GAUVIN ET CIE.
Courtiers

Bureau de Poste, St. Boniface 1 f

GEO. WOODS & CO.'S PARLOR ORGANS.



These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. ☞ Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA—A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $1 to $2 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

LOTERIE AU PROFIT DES RR. SS. Grises de Montreal.

OBJETS DE LA LOTERIE.

1.—Un emplacement à St. Boniface, rue Grandin, No. 314......	$300 00
2.—Un emplacement, près du Village de Chateauguay, sud-est de la rivière, 45 p. x 120 p. avec une maison en pierre, bonne residence, valeur......	$1200 00
3.—6 lots de terrain, à la Côte St. Antoine, (rue St. Olivier) estimés, chacun à $550..............	3300 00
4.—5 lots de terrain à la Pointe St. Charles (rue de la Congregation) estimes, chacun à $450..	2250 00
5.—Une belle Harpe, à double action richement dorée, valeur..	400 00
6.—Un très-beau bracelet en o., avec diamant, valeur............	100 00
7.—Un tableau sur toile, "Ecce Homo," par Carlo Dolci, peintre italien........................	100 00
8.—Un bon cheval de trait, valeur	100 00
9.—2 lots de $60 chaque (1 pendule de cheminée ornamentée et une montre en or), valeur...	120 00
10.—7 lots de $30 à $50 chaque, (1 statue en bronze, une voiture d'hiver, un châle en dentelle, et divers objets d'art val.	280 00
11.—10 lots de $20 à $30 chaque, divers objets........................	250 00
12.—20 lots de $15 à $20 chaque, divers objets........................	350 00
13.—30 lots de $10 à $15 chaque, divers objets........................	375 00
14.—40 lots de $6 à $10 chaque, divers objets........................	320 00
15.—50 lots de $4 à $6 chaque, divers objets........................	250 00
16.—75 lots de $3 chaque, divers objets........................	225 00
17.—150 lots de $2 chaque, divers objets........................	300 00
18.—250 lots de $1 chaque, divers objets........................	200 00
601 lots Valeur totale des lots	$10,520 00

100,000 BILLETS.

Président Honoraire.—Son Honneur le Dr. Hingston, Maire de Montréal.

Secrétaire.—Rév. M. Bonnissant, P. S. S.

S'adresser à M. le Secrétaire de l'Archevêché de St. Boniface.

Winnipeg, 23 Mars, 1876. 3m1.55



AVIS.

Les personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le présent notifiées qu'à partir de cette date, on exigera ces comptes en double avec l'indication du service ou Departement pour lequel l'ordre a eté donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la réquisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG.
Auditeur.

Bureau de l'Auditeur,
Hôtel du Gouvernement,
1er Mai, 1876. n-c 1.55



La plus grande Merveille DES Temps Modernes.



Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans egal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriqueés, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boîte porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots, *Holloway's Pills and Ointment, London*, gravés dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London.*

De misérables contrefaçons des Pilules et du Liniment Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*" par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit:



Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

Lyman, Clare & Co.,
Northrup & Lyman, et
Lyman Brothers & Co.,

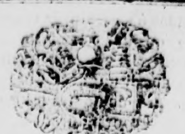
qui les achètent à bas prix de J. F. Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Détaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriqués seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir:

Evans, Mercer & Cie., Montréal.
Avery, Brown & Cie., Halifax, N. E.
T. B. Barker et Fils, St. Jean, N. B.
Elliot et Cie., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,
533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a 1.99



Entrepot Medical DE M. BANKS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Médecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparées avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m. 48l.

W. H. LYON,

GRANDE-RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

Commerçant en Produits, Epiceries, vins, liqueurs, cigares, chaussures et marchand à commission en general.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites; il en est rendu compte sans délai.

Avances libérales faites sur des consignations.

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m

AVIS

LE MAGNIFIQUE CHEVAL

"Jeune Canadien,"

Importé ici l'été dernier, a remporté le 1er prix à la dernière Exposition du Comté de Selkirk.

C'est le plus joli cheval qui soit venu à Manitoba et le Nord-Ouest.

Tous ceux qui désirent améliorer la race de leurs chevaux feraient bien d'en profiter durant la saison qui va commencer.

Pour les conditions et autres informations s'adresser au propriétaire, à St. Boniface, près de la Traverse.

OCT. ALLARD,
Propriétaire.

St. Boniface, 9 Mars, 1876. L77

Papeterie! Librairie!

WASHINGTON FRERES,

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'école, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT:

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. a-50

VOUZ APERCEVEZ-VOUS QUE LE

O. K.

Salon de Barbier-Coiffeur,

est ouvert de nouveau?

E. H. HILL,

Champion de la barbe et de la coiffure, vous donnera ses soins avec l'art qu'on lui connait.

VENEZ LUI FAIRE VISITE.

Grande Rue, Winnipeg—à côté de la Banque McMicken.

Winnipeg, 24 mai 1876. 6m